



EXTRAIT

Le huit du mois de Février à 18 Heures,

Le Conseil Municipal de la commune de CAMBOULAZET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LACHET Jean, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/02/2024

Présents : M. LACHET Jean, Mme CANITROT Nadine, M. CUOC Jérôme, M. ENJALBERT Maxime, M. GAZANIOL Dominique, M. PANIS Didier, Mme POUGET Sandrine, Mme LACOMBE Patricia, M. LACOMBE Philippe, Mme POUGET Sandrine,

Excusés : Excusés : Mme LITRE Alexandrine a donné procuration à Nadine CANITROT et M. ANGLES Julien a donné procuration à Maxime ENJALBERT

Mme Sandrine POUGET a été désignée secrétaire de séance.

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°01 OBJET : CHOIX D'UNE EQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT MARTY A CAMBOULAZET

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil la procédure de choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement du lotissement Marty à Camboulazet.

Monsieur le Maire expose l'analyse faite par les membres de la commission technique, et le classement des offres, au regard des critères fixés par le règlement de la consultation.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'analyse faite par la commission technique, et de ce fait le choix de l'équipe de Maîtrise d'œuvre porté par le groupement POUX François Architecte/SARL LBP ETUDES & CONSEIL, pour un montant total d'honoraires de 21 300 € HT (missions de base + MC1 + MC2).
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de ce marché.
- d'autoriser également Monsieur le Maire à lancer les consultations du Contrôle Technique, du CSPS et de l'ensemble des prestations annexes nécessaires à la réalisation de cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de ces marchés.